

IDI

Bénéfice net consolidé : 27,6 millions €
Dividende : 2,85 € par action (dont 2 € exceptionnels)
Simplification des structures - Augmentation du flottant

Forte progression de l'ANR en 2005

En 2005, l'actif net réévalué par action après impôts latents a progressé de 16,1 % (en tenant compte du dividende distribué) pour atteindre 35,90 €. A méthode comparable, il aurait progressé de 19,9 %. Le TRI de l'actionnaire depuis l'introduction en bourse en 1991 (dividendes inclus) atteint quant à lui 20,5 % l'an.

Activité en forte hausse

Au cours de l'exercice 2005, le Groupe IDI a investi 86,4 millions € contre 49,3 millions € en 2004 :

- en LBO, notamment dans Karting, les Affiches Parisiennes, Actéon,
- en capital développement /capital risque, notamment dans Direct Energie,
- en lançant le Fcpr Idi Mezzanine qui a réalisé trois premiers investissements ,
- dans des fonds de « private equity » dans des pays émergents, ainsi que dans des fonds de gestion alternative.

Les cessions, de leur côté, ont atteint 74,2 millions € , dont 42,9 millions € de plus-values : notamment sortie de Delbard et d'Actéon (dans le cadre d'un LBO secondaire) , réductions des participations dans IMV (OPRA) et dans CNIM.

<i>Résultats consolidés en K€</i>	<i>Exercice 2004</i>	<i>Exercice 2005</i>
Résultat avant impôts	24 184	32 825
Impôts	- 3 118	-5 230
Résultat net	21 066	27 595
Résultat net part du groupe	20 059	16 177

<i>Eléments de bilan consolidé en K€ (normes IFRS)</i>	<i>Au 31 décembre 2004</i>	<i>Au 31 décembre 2005</i>
Situation nette part du groupe	174 750	203 665

Le résultat social est positif de 0,75 million €.

Dividende exceptionnel

Le Gérant, en accord avec le Conseil de Surveillance réuni le 26 avril 2006, proposera à l'assemblée générale (qui sera convoquée le 30 juin 2006) la distribution d'un dividende ordinaire de 0,85 € par action (contre 0,70 € net au titre de l'exercice précédent, soit une progression de 21%) et d'un dividende exceptionnel de 2 € par action.

Simplification des structures et élargissement du flottant en 2006

Il sera également proposé à l'assemblée générale d'approuver la simplification des structures se traduisant par la **fusion-absorption de EURIDI et de Marco Polo Investissements par l'IDI**, ce qui portera le flottant du titre IDI à plus de 21 %.

Au mois d'avril 2006, l'IDI a signé un **accord avec le Groupe General Electric** qui envisage de prendre le contrôle de l'**IPBM** (filiale à 93,8 % de l'IDI), par apport d'actifs immobiliers en vue de développer une nouvelle foncière cotée de premier plan (ayant le statut fiscal des SIIC). Cette réorientation de son activité avec un groupe réputé devrait favoriser la valorisation et la liquidité de l'action IPBM au profit de l'ensemble de ses actionnaires, au premier rang desquels, l'IDI.

Ainsi, la lisibilité du groupe IDI sera nettement améliorée.

Contact investisseurs : François Marmissolle : 01 55 27 80 00

Contact presse : D&D Communication – Nicolas Daniels 06 63 66 59 22- n.daniels@dd-comm.com